Manifestation à l'école des violences subies dans la famille : Cas des écoliers du secondaire de l'Arrondissement de Port-au-Prince

Jean Elifaite GUĖ

Discipline ou domaine de recherche : « Sciences de l'éducation »

Auteur correspondant : Jean Elifaite GUĖ

Courriel : gjeanelifaite@gmail.com

2024 | Volume : 1 (numéro : 5) | pages 65 à 100

Article disponible en ligne à l'adresse :

Lien de l'article : https://www.lescientifique.org/rhsshvolume1numero5

© *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et humaines (RHSSH)*, 2024

La *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et humaines (RHSSH)* est une revue scientifique du *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH)* créé le 10 novembre 2017. S'ajoutant à la RHSSH, le CRISH héberge plusieurs autres revues scientifiques qui publient des articles scientifiques originaux prenant les formes d'articles théoriques, d'articles empiriques et d'articles de synthèse. Les articles publiés couvrent notamment les disciplines des sciences sociales et humaines, des sciences naturelles et de la vie et le domaine du combitisme. Entre autres, le *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti* héberge un journal socioprofessionnel, *Le Scientifique*, publiant des actualités sociales et professionnelles.

Citation APA :

GUĖ, J. E. (2024). Manifestation à l'école des violences subies dans la famille : Cas des écoliers du secondaire de l'Arrondissement de Port-au-Prince. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 1(5), 64-100. Consulté sur https://www.lescientifique.org/rhsshvolume1numero5

MANIFESTATION À L'ÉCOLE DES VIOLENCES SUBIES DANS LA FAMILLE : CAS DES ÉCOLIERS DU SECONDAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE PORT-AU-PRINCE

Jean Elifaite GUÈ

Résumé

Cet article est tiré de nos recherches doctorales titrées : « *Analyse de la violence à l'école secondaire de l'Arrondissement de Port-au-Prince : une étude de cas multiple de la relation des écoliers avec leurs camarades, les personnels de l'école et leur motivation* ». Il vise à présenter comment les écoliers manifestent, à l'école, les violences subies dans leurs familles. Quatre entretiens de groupe et quatorze individuels avec des écoliers, suivis de cinq individuels avec des personnels éducatifs ont été effectués. Les résultats révèlent que la majorité des écoliers manifeste à l'école les mêmes formes de violences qu'ils subissent dans leurs familles.

Mots-clés : Manifestation, violence subie, violence familiale, écolier.

Abstract

This article is taken from our doctoral research under the title: "Analysis of violence at the high school in Port-au-Prince district: a study of multiple cases of the relationship of schoolchildren with their classmates, the school personnel and their motivation". It aims to present how schoolchildren manifest, at school, the violence suffered in their families. Four groups and fourteen individual interviews with schoolchildren, followed by five individual interviews with educational personnel were carried out. The results reveal that many students manifest at school the same forms of violence that they experience in their families.

Keywords: Manifestation, violence suffered, family violence, schoolboy.

Rezime

Atik sa a soti nan rechèch doktora nou yo anba tit: "Analiz vyolans nan lekòl segondè nan Arondisman Pòtoprens: yon etid ka miltip sou relasyon elèv lekòl ak kondisip yo, pèsonèl lekòl la ak motivasyon yo". Li vize prezante kijan timoun lekòl manifeste, nan lekòl yo, vyolans yo sibi nan fanmi yo. Nou te fè kat entèvyou gwoup ak katòz entèvyou endividyèl ak timoun lekòl, Nou te fè tou senk entèvyou endividyèl ak pesonel nan edikasyon yo. Rezilta yo revele ke majorite timoun yo manifeste, nan lekòl yo, menm fòm vyolans ke yo sibi nan fanmi yo.

Mo kle : Manifestasyon, vyolans sibi, vyolans familyal, timoun lekòl.

1. Introduction

Nombreuses sont les tentatives d'explication des comportements violents des écoliers haïtiens. Certains chercheurs évoquent les moqueries dont les originaires de quartiers populaires sont victimes de leurs camarades pour des fautes de français (Agénor, 2012). D'autres font état des violences subies au contact du personnel éducatif (Gallié et Marcellus, 2013) (Jeune, 2014) (Pierre, 2015). D'autres encore évoquent les rivalités entre écoliers, leurs rapports d'exclusion et le manque de contrôle de l'État haïtien (Gué, 2020). Enfin, des chercheurs (Bouchamma et al., 2004) pointent la responsabilité des parents, de la société et mêmes des écoliers dans leurs manifestations de violence.

Notre thèse visait à établir les liens entre les types de famille des écoliers, leurs statuts socioéconomiques, leur communication familiale, leur motivation à l'école et la violence dont ils sont les acteurs. L'objectif de cet article est de présenter les principaux résultats relatifs aux liens entre les violences subies par les écoliers dans leurs familles respectives et leurs manifestations à l'école. Il tente de répondre à la question suivante : Quels liens établir entre les violences subies dans leurs familles et les manifestations de comportements violents par les écoliers du secondaire de l'Arrondissement de Port-au-Prince ?

Cette question générale fait suite aux trois questions spécifiques suivantes : Quelles sont les expériences de violences vécues par les écoliers dans leurs familles ? Comment les écoliers manifestent-ils dans leurs écoles les violences subies dans leurs familles ? Quelles sont les influences des acteurs de l'école sur la manifestation des violences subies par les écoliers dans leurs familles ?

Dans les lignes qui suivent, nous présentons la revue de littérature qui est une sorte d'état de la question en lien avec le sujet abordé. Il sera succédé par la méthodologie où seront présentés les détails de la démarche aboutissant à la collecte et à l'analyse des données. La méthodologie sera suivie par la présentation des résultats, puis, la discussion de ceux-ci. En dernier lieu, nous présentons la conclusion qui reprendra les grandes lignes de la démarche et se terminera par des propositions pour des recherches futures.

2. Revue de littérature

Cette section fait le point sur la littérature relative aux conséquences des violences (ou punitions violentes) subies par les écoliers dans leurs familles et leurs manifestations à l'école.

2.1 Les violences subies par les écoliers : l'état de la question

Les « violences subies » renvoient aux « punitions violentes » subies par les écoliers dans leurs familles, notamment avec leurs parents (Organisation mondiale de la sante, 2022). Elles sont identifiables par des : coups, injures, propos dévalorisants, indifférence affective, etc.

En outre, les « manifestations » renvoient au fait que ces écoliers deviennent soit des victimes soit des acteurs, à l'école, des violences subies dans leurs familles (Organisation mondiale de la sante, 2022). Ces manifestations peuvent s'effectuer face à des pairs, au personnel académique et non académique de l'école. La violence familiale renvoie aux différentes formes de punition dont les écoliers sont victimes dans leurs familles.

Un regard dans la littérature permet de comprendre que les enfants en général, les écoliers en particulier, sont l'objet de beaucoup de violence dans la société haïtienne. En effet, selon Gallié et Marcellus (2013), les rapports des enfants à l'autorité en Haïti sont caractérisés par :

> (…) la peur, l'humiliation et la violence physique. Certains proverbes haïtiens remarquent ainsi que les enfants sont des petits animaux (« timoun se ti bèt »), qu'ils doivent être battus (« timoun fèt pou kale ») ou réprimandés par le fouet (« remed timoun radi, se fwet » (p.25).

Pour leur part, OPC et la Coalition (2014) renchérissent que :

> Plusieurs méthodes sont utilisées en Haïti par les parents (…) et les personnes en charge de l'éducation des enfants, pour punir ou corriger les actions jugées inappropriées. Les punitions sont le plus souvent physiques et le fouet sous des formes différentes (rigwaz, matinèt, pantoufle, fil électrique, morceau de bois (…) est utilisé pour administrer cette sanction (p. 14).

Enfin, selon l'« Enquête sur la mortalité, la morbidité et l'utilisation des services » (EMMUS VI) : « Un pourcentage élevé d'enfants (85 %) [a] subi une des formes de discipline violente, englobant la violence psychologique ou physique. Les châtiments corporels sont des méthodes de discipline fréquemment employées puisque 80 % des enfants en ont subi. » (Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF, 2018). Quelles sont les conséquences de ces traitements sur les enfants ?

2.2 Conséquences des violences subies dans la famille sur les écoliers

Les nombreuses formes de violences dont les écoliers sont victimes dans leurs familles ne sont pas sans conséquence sur leurs comportements. En effet, (Coslin, 2004) estime que :

> Certaines pratiques éducatives parentales sont (…) susceptibles de jouer un rôle désocialisant : si elles sont trop libérales, l'enfant et l'adolescent peuvent ne concevoir aucune limite dans la vie sociale, puisqu'ils ne les perçoivent pas dans leur vie familiale ; si elles sont trop autoritaires, ils ne peuvent exercer leur agressivité qu'à l'extérieur de la famille.

Ainsi, selon l'auteur, les violences familiales peuvent induire l'enfant à adopter des comportements violents. C'est en ce sens que (Jimenez et al., 2007)) soulignent que : « (…) les adolescents qui présentent des conduites délinquantes font état (…) d'une ambiance familiale négative caractérisée par des problèmes de communication avec les parents (…). »

2.3 L'évidence de la violence dans les écoles haïtiennes

Pour certains chercheurs (Jeune, 2014 ; Pierre, 2015), la violence entre les écoliers est presqu'absente. Cependant pour Gué (2020), les écoliers se font violence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs écoles. Des écoles différentes s'affrontent également.

En outre, certains chercheurs (Jeune, 2014 ; Pierre, 2015) soulignent que les écoliers sont victimes de nombreuses formes de violences en interaction avec le personnel éducatif. D'un autre côté, l'OPC et la Coalition (2014) soulignent qu'en Haïti : « (…) les parents, les enseignants et les personnes en charge de l'éducation des enfants [font le plus souvent usage de violence physiques contre eux.] »

3 Cadre méthodologique

Cette section retrace l'ensemble des démarches qui ont amené à la collecte des données pour aboutir à l'analyse des résultats. Elle part des considérations théoriques, se poursuit par la

démarche méthodologique choisie et la méthode de collecte de données adoptées. Elle se poursuit avec l'échantillon analysé, les techniques et outils de collecte des données et se termine par leur analyse.

3.1 Approche théorique adoptée

Le travail s'articule autour de la théorie de prévention de la violence (Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2002). Issue de la santé publique, cette théorie vise à prévenir la violence sous toutes ses formes. Elle dénombre quatre facteurs pouvant expliquer les manifestations de comportements violents par un écolier : individuels, relationnels, communautaires et sociétaux.

Les facteurs individuels mettent en exergue les problèmes personnels de l'écolier : impulsivité, faible niveau d'instruction, antécédents de violence, etc. Les relationnels renvoient à ses interactions familiales. L'écolier y subit souvent des violences physiques, verbales et psychologiques.

Les facteurs communautaires insistent sur les caractéristiques de l'espace scolaire susceptibles de porter l'écolier à être auteur ou victime de violence (hétérogénéité de la population, sa diversité, manque de liens sociaux, etc.). Enfin, les facteurs sociétaux renvoient au contexte social et culturel dans lequel évolue l'écolier (normes sociales par rapport à l'usage de la force dans l'éducation, les inégalités sociales, etc.).

Dans cet article, l'accent est mis sur les facteurs relationnels et communautaires. Ils permettent de comprendre que l'écolier ayant subi de la violence dans sa famille (facteurs relationnels), risque de manifester cette violence face aux acteurs de son école (facteurs communautaires) : camarades, enseignants, personnels de direction, etc…

Ce modèle théorique, mettant l'accent sur le rôle des interactions entre des acteurs est inspiré du paradigme interactionniste symbolique (Blumer, 1971). Il invite à analyser la violence des écoliers en interactions avec leurs familles et leurs écoles.

3.2 La collecte des données

Les données ont été collectées par l'emploie de la une démarche qualitative (Aubin-Auger et al., 2008) (Dumez, 2011) (Fortin, 2010), via la méthode de l'étude de cas multiples (Dahl et al., 2014).

La posture interprétativiste (Savoie-Zajc, 2007) a été adoptée. Quatre établissements scolaires (trois privés et un public) de niveau secondaire, dans l'Arrondissement de Port-au-Prince[1], constituent le terrain de l'étude.

3.3 Échantillon

L'échantillon est ainsi constitué. D'abord quatre entretiens de groupe semi-directifs effectués avec 31 écoliers ont permis d'en identifier quatorze qui ont les antécédents de violence scolaire. Ces derniers ont été invités à participer à des entretiens individuels semi-directifs pour mieux approfondir leurs expériences de violence. Enfin, cinq entretiens individuels non-directifs ont été effectués avec deux censeurs, un surveillant général, un enseignant et un directeur pour compléter le profil des écoliers. D'où, 23 entretiens.

3.4 Techniques et outils

Trois guides d'entretien ont été rédigés : un pour les entretiens de groupe, un deuxième pour les entretiens individuels avec les écoliers et un troisième pour les entretiens individuels avec les personnels éducatifs (Voire deux modèles dans les Annexes B et C).

Des lettres ont été rédigées à l'intention des directeurs d'écoles (Annexe A) pour obtenir la participation de leurs établissements à la recherche. Cependant, deux écoles ont été contactées par l'intermédiaire de tierces personnes et deux autres par des démarches personnelles. Les entretiens ont été réalisés dans les écoles sélectionnées.

Le contenu des entretiens a été retranscrit en vue de constituer des verbatims. Après analyse, deux verbatims d'entretiens individuels avec des écoliers ont été retenus par école : ceux qui correspondent le mieux aux profils des écoliers recherchés. D'où, huit verbatims.

En outre, l'entretien individuel avec l'enseignant a été écarté pour son manque de pertinence. Donc, les verbatims du personnel éducatif passent à quatre. Enfin, les quatre verbatims d'entretien

[1] L'Arrondissement de Port-au-Prince compte huit communes : Carrefour, Gressier, Kenscoff, Pétion-Ville, Port-au-Prince, Delmas, Tabarre et Cite-Soleil. Les écoliers sont repérés dans la commune de Delmas (deux écoles), de Pétion-Ville (une école) et de Tabarre (une école)

de groupe avec les écoliers ont été retenus. Ainsi, l'échantillon compte 16 verbatims pour 35 participants.

En vue de respecter leurs anonymats, des codes ont été attribués aux écoliers (Voir le Tableau 2). Ainsi, GAL est attribué à l'écolière provenant de l'école publique et YL au garçon. La lettre « L » est l'initial de l'école et l'autre lettre, celle du nom ou du prénom de l'écolier[2]. Dans la même perspective, les trois écolières du secteur privé sont identifiées par les codes : LIC, SCN et UCC. Les trois écoliers par : BCN, CIC et KCN. Ainsi, les deux dernières lettres correspondent à l'initial de l'école.

3.5 5 L'analyse des données

Nous avons opté pour une analyse inductive modérée des données. Celle-ci consiste à définir au préalable les concepts de l'étude puis, à laisser de côté les concepts et leurs définitions pour laisser émerger les catégories (Ouellet, 2017). En outre, nous avons adopté le modèle de (Gaudreau, 2011) dans l'analyse des données. Elle consiste en la constitution du corpus des verbatims, en leur analyse verticale, l'analyse transversale de l'ensemble et la construction de la grille d'analyse pour la présentation des données.

L'éthique a été respectée. Car chaque adulte a signé un protocole de consentement (Voir Annexe D) avant les entretiens. Ensuite, dans chaque école, un responsable a signé pour les écoliers. Les participants ont été assurés : de l'anonymat de leurs propos, qu'ils étaient libres de participer ou pas à l'enquête et qu'ils pouvaient arrêter l'entretien à n'importe quel moment sans contrainte.

4 Résultats

Dans les lignes suivantes, le processus conduisant à la manifestation, dans l'espace scolaire, des violences subies par les écoliers dans leurs familles est décrit. Le rôle des acteurs scolaires dans le développement de ces comportements violents est également mis en évidence.

[2] Pour alléger le texte, l'écriture épicène est écartée.

4.1 Profil des huit écoliers de l'étude

Les propos de huit écoliers ont été retenus après l'analyse des quatorze entretiens individuels. Les quatre entretiens de groupe ont été également retenus, ainsi que quatre parmi les cinq entretiens avec le personnel éducatif (voire la section 3.4). Dans les lignes qui suivent, nous présentons le profil des huit écoliers retenus, en commençants par leur type de famille. Le tableau 1 présente la répartition des écoliers, selon leur type de famille

Tableau 1 : *Répartition des écoliers selon leur type de famille*

Type de famille	Nucléaire	Monoparentale	Recomposée	Monoparentale simple	Élagie
Nombre d'écoliers	3	1	2	1	1
Total	8 écoliers				

Notes : Données puisées du rapport de recherche doctorale

Selon le Tableau 1, la majorité des écoliers (3/8) proviennent de familles nucléaires. Ils sont suivis par ceux des familles recomposées (2/8). Les autres catégories comprennent chacune un seul écolier. Considérons à présent, leur répartition selon les sexes et les écoles fréquentées.

Tableau 2 *Répartition des écoliers par sexe et par les types d'école fréquentée*

Sexe / École	Garçons	Filles	Total
Publique	1	1	2
Privée	3	3	6
Total	4	4	8

Note : Données puisées du rapport de recherche doctorale

Le Tableau 2 indique que les huit écoliers retenus sont également repartis entre les deux sexes. En outre, deux écoliers proviennent de l'école publique ; les six autres, des trois écoles privées.

4.2 Les violences subies par les écoliers dans leurs familles

Cette section met en lumière les violences subies par les écoliers dans leurs familles. Elle débute avec les écoliers issus de l'école publique pour se terminer avec ceux des écoles privées.

4.2.1 Les violences subies par les écoliers repérés dans l'école publique

L'écolière GAL provient d'une famille nucléaire et est en NS3. Elle subit des violences physiques modérées en interaction avec son père. Elle en témoigne : « Si je cherche le fouet, je l'aurai. » En revanche, elle subit des violences à la fois physiques et verbales venant de sa mère :

> (…) si mon petit frère déplace quelque chose qui m'appartient. Quand je dis qu'il ne devrait pas faire cela. Ma mère se met à parler. Quand je lui donne une réponse, elle me lance n'importe quoi qui se trouve sous sa main. Elle peut me donner un coup également.

En plus de ses démêlées avec son frère, elle était souvent battue, dans son enfance, pour sa rébellion. Elle explique : « (…) On peut m'enfermer à la maison pour que je ne sorte pas. Moi-même, je préfère démonter la vitre pour sortir. Si les voisins nous voient, ils en avisent nos parents qui vont se fâcher. Nous serons battus. »

Ainsi, les interactions de GAL avec sa famille, notamment avec sa mère, sont ponctuées de violences. Passons à YL.

Pour sa part, YL est un écolier en NS1 vivant chez sa tante depuis trois ans. Il visite souvent sa mère. En raison de sa contribution aux travaux domestiques, il est très apprécié dans sa famille élargie et y subit très peu de violences. En effet, sa tante ne l'a battu qu'une seule fois. Il raconte :

> (…) il y avait un manguier dans le quartier. (…) je vois que des enfants du quartier mangeaient des mangues du manguier. En outre, il n'y a personne qui habite la cour où se trouvait le manguier. J'ai cueilli deux mangues (...) En entrant à la maison, elle me demande où j'avais trouvé ces mangues ? Je lui dis que c'est dans le manguier. Elle m'a battu pour cela (...)

Cependant, il subit avec sa tante beaucoup de violences verbales. Il en témoignage : « (…) pour les injures, elle en fait souvent. » Ainsi, YL subit surtout avec sa tante de la violence verbale. Voyons pour les écoliers issus des écoles publiques, en commençant par CIC.

4.2.2 Les violences subies par les écoliers repérés dans les écoles privées

L'écolier CIC vit dans une famille nucléaire et est en NS2. Il subit la violence verbale venant de son père. Car ce dernier ne fait pas attention à ses propos, comme l'atteste ce témoignage de l'écolier :

> (…) Parfois, mon père dit que je suis trop mou. Dans le sens que j'aime trop aider les gens. Il dit que je ne suis pas encore un homme. (…) Il répète souvent que les giraumons ne produisent jamais des calebasses. Que je n'ai aucun trait de son caractère.

L'écolier souligne qu'il subit de la violence physique venant de ses deux parents. En effet, selon ses témoignes : « (…) Les deux savent se mettre ensemble pour [le fouetter] »

Cependant, son père va plus loin en ajoutant des violences verbales. CIC poursuit : « (…) Comme je viens de le dire. Quand mon père me dit que je ne lui ressemble pas. Je me sens blessé. J'ai le sentiment de ne plus faire partie de la famille. (…) »

Ainsi, les violences verbales de son père ont pour effet de diminuer l'estime de soi de CIC. Ses interactions avec sa famille sont donc ponctuées de violences physiques et verbales. Que dire de KCC.

Cet écolier provenant d'une famille nucléaire est en NS1. Il subit des violences physiques venant de son père. Puisque, selon ses dires, ce dernier le fouettait dans son enfance. D'ailleurs, il reconnait que son père peut encore le corriger à tout moment.

Cependant, KCC ne subit pas de violence venant de sa mère. Ainsi, son père le corrige quand il le faut. Alors que sa mère le laisse aller à sa guise. Que dire de LIC ?

L'écolière LIC vit dans la famille recomposée de sa mère et est en NS3. Elle subit les violences verbales venant de celle-ci. Elle en témoigne : « (…) Ce n'est pas qu'elle me fouette tout le temps. Si je fais des désordres, ça peut arriver qu'elle me fouette mais des mots blessants, des injures ;

c'est tout le temps qu'elle me les lance. » Ainsi, l'écolière subit très peu de violences physiques venant de sa mère.

En revanche, elle subit la violence symbolique de son père biologique. Car elle se sent rejeter par ce dernier : « (…) je me demande s'il ne veut pas me voir. Tout ça. » L'écolière est très affectée par l'inattention de son père. Elle poursuit : « (…) je suis une personne stressée. J'aime penser à mon avenir. Parce que je n'avais pas un père qui prenait soin de moi. » Que dire de SCN ?

L'écolière SCN est issue d'une famille recomposée et est en NS1. Elle subit des violences physiques venant de ses deux parents. Cependant, elle n'est pas souvent battue. Si son père est plus actif dans les violences physiques, sa mère l'est dans les violences verbales. SCN explique : « Elle m'insulte davantage qu'elle me frappe. » Abordons le cas d'UCC.

L'écolière UCC est issue d'une famille monoparentale matrifocale et est en NS3. Elle subit très peu de violences physiques venant de sa mère. Elle en témoigne : « La dernière fois que ma mère m'a donné une correction au ceinturon, j'ai l'impression que je n'avais même pas douze ans. »

Elle témoigne qu'elle y est soumise à très peu de violences verbales également. Car sa mère la gronde très peu et ses remontrances ne sont jamais exagérés. Voyons pour BCN.

BCN est en NS2. Il a vécu son enfance avec sa mère. Car son père voyagea quand l'écolier était nourrisson. Il est récemment retourné au pays. BCN vit chez sa mère mais il va parfois chez son père. Dans sa première famille, il est confronté à l'intransigeance de sa mère qui l'accable de remontrances. Il explique :

> (…) Elle est toujours sous les nerfs. Parfois, elle se met à parler. Je ne fais d'autres choses que de sortir (...) je monte sur les toits. Je mets mon casque à la tête juste pour éviter de lui répliquer. (…)

Il subit également les violences physiques de sa mère. Il explique : « (…) Elle est plus portée à s'énerver et à parler. Du moins à un certain âge, elle me fouettait mais pas pour le moment. » Cependant, il ne subit pas de violences venant de son père.

Tout compte fait, les huit écoliers subissent une forme ou une autre de violences dans leurs interactions avec leurs familles. Peut-on en relever des liens avec les violences qu'ils manifestent dans leurs écoles ?

4.3 Manifestation à l'école des violences subies dans sa famille

Les résultats révèlent la manière dont les écoliers manifestent, à l'école, les violences subies dans leurs familles. Ils révèlent également l'influence des acteurs de l'école sur l'amplification de la violence des écoliers. Nous débutons avec les écoliers issus de l'école publique.

4.3.1 Manifestations des violences subies par les écoliers de l'école publique

Commençons avec GAL. Elle est impliquée dans des violences physiques avec ses camarades. Elle en témoigne :

> Récemment, j'étais arrivée en retard, je m'asseyais sur un banc. Je n'avais pas vu d'écolier à la place. (…) un écolier m'a demandé de lui céder sa place. J'ai dit que je n'allais pas me lever. Nous nous sommes battus (…)

Elle témoigne également de son implication dans des violences verbales avec ses pairs :

> L'autre jour, j'étais assise à une place et un élève me demanda de me lever. Je lui dis que l'on m'a prêté la place pour trente minutes. Tant que les trente minutes n'auront pas terminées, je ne me lèverai pas. L'élève me dit, excusez-moi : « (…) Lève-toi, GAL. » Je lui ai demandé ce qu'il m'a dit. Il l'a repris. Je lui ai dit que s'il répétait à nouveau le mot, je lui infligerais une gifle qui lui ferait avaler le mot. (...)

Les manifestations de violences de GAL avec ses camarades sont à l'image des violences subies dans sa famille. D'ailleurs, l'extrait suivant révèle le niveau de violence dont elle est capable : « (…) Je me reconnais tellement agressive ! Je peux emporter un couteau à l'école. Si l'idée me vient de piquer l'élève, je le ferai. (…). Quel que soit ce que je trouve à faire, je le ferai. »

GAL relate également un conflit avec le personnel de la direction. En effet, ces derniers lui auraient exigés des frais qu'elle juge indignes. Elle explique : « (…) Ils ne trouveront pas l'argent. Quand bien même, mes parents me l'auraient donné (…) » C'est donc une rebelle qui n'entend céder sa

raison pour personne. Il est possible de lier sa rébellion à l'école à celle qu'elle manifestait par rapport à l'enfermement.

Néanmoins, sa violence est toujours activée par des difficultés rencontrées à l'école : absence de bancs, demande jugée injuste. Passons aux violences manifestées par YL.

YL est impliqué dans au moins une violence physique avec des enseignants. Voici son témoignage :

> J'ai eu un litige avec (…) l'enseignant X. Il dispense un cours de français. Il a mal dit quelques choses (...) J'ai levé la main. Je lui dis : « Je sais que le français est élastique. Il est possible que ce que tu viens de dire soit correcte. Cependant, si tu le disais de telle façon, est-ce que ce ne serait pas mieux (…) ? » Par la suite, il a donné un devoir. [Je l'ai rédigé]. Parce qu'il y avait une rature dans mon devoir, il déclara qu'il allait me tabasser. J'ai dit qu'il n'allait pas le faire. Il m'a lancé un coup de ceinturon. Je l'ai retenu et nous nous sommes battus.

L'écolier souligne que l'incident est susceptible de se répliquer, selon lui : « (…) [chaque fois] que quelqu'un me dit quelque chose qui n'est pas bien (…) » Car, poursuit-il : « (…) Ma tante me dit qu'il ne faut démentir les gens ni en public ni en privée (...) Je ne suis pas sensé vous dire que vous mentez (...) » Ainsi, sa violence découle, indirectement, de ses interactions avec sa tante. Passons aux violences des écoliers issus des écoles privées, en commençant par CIC.

4.3.2 Manifestations des violences subies par les écoliers issus des écoles privées

CIC avoue son implication dans des violences physiques avec ses camarades, en raison de plaisanteries. Il explique : « Parfois, je me fâche. Je les balance le banc ou bien des coups. »

En effet, CIC n'aime pas que ses camarades le taquinent. Cet extrait en est la preuve :

> (…) Les écoliers aiment rabaisser les gens. Par exemple, dans ma classe, je peux dire que les écoliers ne me respectent pas. En dépit du fait que je suis le président de la classe. E[3] :

[3] « E » est l'initial de l'enquêteur.

> Mais qu'est-ce qui explique qu'ils ne te respectent pas, d'après toi ? CIC : Ils aiment faire un tas de blagues ridicules. Ils disent que je suis trop malléable.

Sa réprobation des moqueries rappelle son dépit des propos dévalorisants de son père. D'ailleurs, sa réprobation se transforme en violences quand les camarades dépassent les limites. C'est ce qui ressort de cet extrait :

> E : Quand tu leur balances le banc ou que tu leur donnes des coups ; eux autres, ils ne réagissent pas ? CIC : Non, au contraire, ils continuent (…) Ils me taquinent davantage. Après cela, je me calme ou bien ils laissent tomber. Parfois, je m'énerve sans leur donner de coups. E : Dis-moi la vérité oui. CIC : Quelquefois, je leur lance des coups. Dans l'ancienne école où j'étais, je savais donner de gros coups (…) E : Il y avait de gros affrontements en ces moments-là ? CIC : Oui, c'est la raison pour laquelle on m'a renvoyé de l'école.

Parfois, il réagit à l'agressivité de ses camarades. Il explique :

> (...) Moi-même, je suis gaucher. J'ai dû m'appuyer contre la chaise d'un camarade pour écrire. Cependant, je l'empêchais d'écrire. Il ne m'a pas dit de lui excuser. Il m'a infligé une grande tape (...) J'étais obligé de lui donner un coup et de le bousculer (...) Il m'a lancé une chaise. J'en ai fait de même (…)

CIC manifeste également sa réprobation face à des enseignants aux propos rabaissant. Il en témoigne : « Cependant, je n'aime pas quand les enseignants s'attaquent à mes sentiments. » Sa réprobation face à ces enseignants rappelle son dépit des propos de son père. D'ailleurs, il manifeste de la violence chaque fois qu'un enseignant lui rappelle les remontrances de son père. En voici un exemple :

> (...) J'étais en NS1. J'étais malade aux genoux. Si je me mets à genoux, ça va me donner de l'eau (...) Je dis à l'enseignant que je ne me mettrai pas à genoux. Il m'a dit de sortir. Je lui dis que je ne sortirai pas parce que je n'ai rien fait de mal (...) Il m'a laissé debout. Il n'a pas fait le cours.

En conséquence, CIC manifeste à l'école les violences subies en interaction avec son père. Néanmoins, les moqueries de ses camarades, les propos des enseignants stimulent ses comportements violents. Passons au cas de KCC.

KCC avoue son implication dans des bagarres dans son ancienne école : « Dans mon ancienne école, ça m'est arrivé une ou deux fois. Un enfant m'a frappé en premier. J'avais répliqué par un coup de poing (...) » Il a fait cette déclaration dans l'entretien de groupe. Il en a profité pour indiquer son absence d'altercations dans sa nouvelle école. Pourtant, dans l'entretien individuel, à la question : {E : Tu m'avais dit hier que tu avais des altercations avec des élèves, au moins, deux fois ; n''est-ce pas ?} Il a tenté de se justifier :

> Oui. Le premier, c'était après avoir joué un match de football. Un camarade (…) m'a poussé. Je lui avais remis le coup. Le second, c'était un de mes meilleurs amis. On jouait au football et puis, on s'est battu.

Ainsi, selon ses propos, ce sont les camarades qui l'ont attaqué. Il est toujours en situation de légitime défense. Alors que la question lui était reformulée de cette manière : {E : Dans notre dernier entretien, tu m'as dit que d'habitude, tu as de petits problèmes avec tes camarades, n'est-ce pas ? Veux-tu m'en parler ?} » Voici sa réponse : « Il y avait des écoliers qui m'embêtaient. D'autres trichaient dans les jeux ou me disaient des propos qui me dérangeaient ou me donnaient des coups. » Il lui était encore demandé : {E : À l'école ?} « KCC : Oui. »

Ainsi, tout en continuant de clamer son innocence, KCC confesse, à son insu, son implication dans des violences dans sa nouvelle école. Donc, il est possible qu'il soit impliqué dans plusieurs altercations avec ses camarades. En outre, les déclarations du censeur CeCC[4] renseignent mieux sur KCC : « (…) le pédant ! Ouh !!!! Il est pédant !!! (…) il est turbulent, dégoutant. » Ainsi, contrairement à ce qu'il prétend, KCC agit de manière violente avec ses pairs.

Ses réponses en lien avec ses interactions avec les enseignants en est une preuve : {E : Tu n'as jamais eu de problèmes avec des enseignants ?} « KCC : Non. » Et pourtant, selon le Censeur CeCC :

[4] « CeCC » se réfère au censeur. C'est une femme.

> (…) Il est provocateur. S'il veut te faire voir de toutes les couleurs du monde, il te provoque. Que tu sois adulte ou écolier (...) Il dérange la classe pour un rien. Quelquefois, il se comporte comme un bébé. Tellement il est provocateur.

Dans cette perspective, il est possible que KCC soit impliqué dans des violences avec les enseignants. D'ailleurs, sa réponse en lien à ses interactions avec la direction corrobore cela :

> E : Tu n'as jamais eu de problème avec la direction ? On ne t'envoie jamais à la direction ? KCC : Non, une seule fois. E : Pourquoi t'a-t-on référé à la direction ? « KCC : Je taquinais un camarade, je crois. L'enseignant m'a référé à la direction.

Ceci est la preuve que KCC n'est inoffensif ni avec ses camarades ni avec les enseignants. En outre, l'extrait précédent donne une première idée de ses interactions avec la direction. Cette idée est renforcée par la déclaration du censeur CeCC :

> Quand je viens dans la classe qu'il me voit venir avec mon cartable. Du coin des yeux, il voit un carton jaune, mes amis ! « Mais CeCC, qu'est-ce que j'ai fait ? Pourquoi tu es obligé de me donner un carton ? (…) Parfois, il se comporte comme un bébé. Tellement il est provocateur.

Ainsi, malgré les efforts de KCC pour se montrer pacifique, les faits prouvent qu'il a un comportement violent à l'école. Cette double attitude lui vient indirectement de ses interactions familiales. Car si son père établit les limites, sa mère est permissive. Néanmoins, ses camarades et le personnel éducatif stimulent ses manifestations de violence. Analysons le cas de LIC

Pour sa part, LIC avoue son implication dans des violences verbales avec ses camarades quand elle était plus petite. Elle en explique les causes : « Quand j'étais dans les petites classes, je ne savais pas (…) comme ça sort dans ma bouche, ainsi je le lâche. C'est ainsi. » Ses violences avec eux sont à l'image de celles qu'elle subit venant de sa mère. Elle témoigne également son implication dans des violences physiques avec eux :

> LIC : Je me suis battue contre l'élève. Ce n'était pas vraiment une bagarre parce que c'est quelque chose qui m'a vraiment ennuyé E : Donc, tu t'es battue une seule fois ? LIC : Je me souviens également d'une autre fois ; l'élève m'avait énervée.

Ses violences reflètent celles qu'elle subit venant de sa mère. En effet, elle y subit plus de violences verbales que de violences physiques. Pourtant, à la question : {E : Pourquoi est-ce que tu t'injuries davantage avec (…) ?} Elle répond : « Je suis tout le temps sous les nerfs et je ne suis pas (…) Dès que quelqu'un me voit, il remarque les mines dans mon front. Je n'aime pas parler. » Il est donc possible de lier également ses violences verbales à ses interactions avec son père biologique.

En outre, elle se montre indifférente face aux enseignants : « L'enseignant peut avoir des problèmes avec moi parce que j'aime beaucoup rire en classe et s'il me parle, je peux ne pas répondre. » {E : Tu ne réponds pas ?} LIC : « Non. » Il est possible de lier son indifférence à ses interactions avec son père dont elle se sent rejeter. Cependant, le personnel éducatif n'est pas impassible face à son indifférence. En effet, elle relate une altercation avec un personnel de la direction en ces termes :

> Ce jour-là, les cours étaient terminés plus tôt que prévu. J'étais assise pour recharger mon cellulaire. Le monsieur m'a dit que je ne pouvais pas rester là-haut. Je dois descendre. Je prends ma valise et ma boite à lunch et j'allais descendre. Le monsieur m'a retenu. Il me demande qui viendra me chercher (...) Il me prend. Il me met sur le banc. Il me presse. Il dit que je lui manque de respect puisque je ne lui réponds pas (..)

Ainsi, l'indifférence de LIC constitue une violence au regard de ce personnel. Laquelle violence est inspirée de celle que l'écolière subit dans sa famille. Celle-ci est réactivée face à cet acteur scolaire. Passons au cas de BCN.

BCN avoue ses violences physiques avec des camarades dans les extraits suivants :

> (…) Au niveau de la salle de classe, les écoliers se rendent compte que j'ai un caractère qui est strict (...) Car je ne tolère pas qu'on me fasse n'importe quoi. Tu peux me dire quelque chose qui ne me plaît pas, je ne te répondrai pas ; mais si tu me frappes. Je te la garantie, si cela me fait mal sérieusement, je te le rendrai.

> (…) Nous pouvons être dans la salle en train de jouer et tu peux me frapper pour jouer. Ça me fait mal et je reste cool (…) Mais automatiquement que cela devient sérieux, je sens que cela change. Tu me frappes, je ferai de même. Que tu sois plus grand ou plus petit que moi.

Dans l'extrait suivant, il le confirme qu'il manifeste des violences à la fois physiques et verbales :

> Je me suis bagarré beaucoup de fois et j'injurie souvent. Je ne veux pas mentir parce que je ne supporte pas qu'on me dise n'importe quoi. Dès que tu me dis quelque chose de déplacé, je vais faire de même et de façon plus prononcée. (...)

Il est aisé d'établir les liens entre les violences physiques et verbales subies par BCN venant de sa mère et celles qu'il manifeste à l'école. En outre, l'écolier est également impliqué dans des violences verbales avec au moins un enseignant. Il l'explique :

> (…) Je me rappelle qu'en 8ème année, j'étais (…) aux Cayes dans une école dirigée par les frères. Il y avait un enseignant de mathématiques. Il était tellement mal élevé ! Si tu fais la chose et que tu commets une simple erreur, il est toujours prêt à t'injurier. Surtout quand on compose. On peut obtenir une note, il va la réduire, si tu n'es pas trop à l'aise avec lui. (…) j'avais composé en quatre étapes pour lui. La matière était sur 300. J'ai toujours eu 200 jusqu'à 250 mais il ne me donne jamais plus que 120. Quand je suis allé prendre les résultats, je n'ai pas réussi. (…) Cependant, il est très mal élevé. Il ne respecte pas les élèves. J'avais toujours des problèmes avec lui.

Ainsi, BCN était en conflit avec l'enseignant parce qu'il jugeait ce dernier de mal élevé. Ce qui lui rappelle les violences verbales de sa mère. En outre, il était impliqué dans des altercations avec un membre du personnel non-académique et un directeur d'établissement. En voici les extraits :

> Une fois, je devais reprendre un examen (…) il restait une feuille sur le bureau. Car on les avait remises presque toutes. Nous sommes restés dans la salle à faire des commentaires sur ce que nous avions fait, comment nous avions répondu aux questions. Un élève a mis son pied sur le banc pour le nettoyer. En entrant dans la salle de classe (...) il a lancé tellement de propos malsains que l'élève rétorqua qu'il n'allait plus essuyer le banc. Car c'est son travail. Pour cette raison, le monsieur a verrouillé le cadenas. Je me suis donc énervé (...) C'est le monsieur (…) qui a ouvert la porte. (…)

> Puis en Rhéto[5] un directeur d'école, un prétendu pasteur (...) Je ne sais pas à quoi le comparer. Il n'est vraiment pas bon. J'ai été joué un match pour l'école un dimanche. J'avais une coupe à la tête. Je n'ai pas eu le temps de l'enlever. J'ai mis une casquette pour aller à l'école. Je l'ai enlevé pour rentrer en classe. Il a vu la chose dans ma tête et il m'a traité de voleur, de Gang, de voleur de moto. J'ai été énervé. Je l'ai injurié et je l'ai même frappé. (…) il voulait me mettre à la porte et ne voulait pas me laisser rentrer. Mais je suis rentré de force. À la fin de l'année, il a décidé de me mettre à la porte (...)

Ainsi, BCN arrive jusqu'à agresser un directeur d'école. Sa violence est à l'image de celles qu'il subies en famille, réactivées par celles qu'il expérimente à l'école. Que dire de SCN ?

SCN avoue son implication dans des violences à l'école en ces termes : « (…) Je suis un peu polie. (…) Il m'arrive de faire des choses interdites (…) » Les « choses interdites » ici sont assimilables à des comportements violents. En effet, l'écolière avoue son implication dans des violences verbales avec ses camarades pour des créances non recouvrées :

> Parfois, je leur vends certaines choses et ils ne me paient pas. Parfois, ils devaient me payer après huit jours mais ils ne respectent pas le délai et ça peut aller jusqu'à deux ou trois semaines. Ça crée des discussions entre nous (...).

Elle justifie également ses violences verbales par des accès de colère : {E : Combien de fois t'es-tu injuriée ?} « SCN : Plusieurs fois quand ils m'énervent. » Ses violences avec eux rappellent celles qu'elle subit en interaction avec sa mère.

Cependant, SCN est également impliquée dans des violences physiques avec ses pairs. En voici un extrait : « Je me suis bagarrée deux fois. » Ces violences physiques sont à l'image de celles qu'elle subit en interaction avec sa mère.

Elle est aussi impliquée dans des violences verbales avec au moins un enseignant. Elle explique : « (…) la semaine dernière, j'avais un problème. Ils deviennent arrogants avec les élèves. Je ne les comprends pas. Ils insultent les élèves (…) » Ainsi, sa violence avec l'enseignant consiste en une

[5] La rétho renvoie au NS3

réponse à des injures. D'où la manifestation des violences subies en interaction avec sa mère. Passons à la violence d'UCC.

UCC est impliquée dans des violences verbales avec des enseignants dans son ancienne école. Elle explique :

> (…) Le tableau était sur mon côté droit. Mon ami à gauche. Il était assis à mes côtés. J'ai tiré la main à mon amie. Il est entré dans la classe sans dire bonjour. Il dit n'est-ce pas que je lui fais des menaces. Je lui envoie des coups. Je lui dis : « Comment cela ? » Il m'a rétorqué que ce comportement n'est pas bon. C'est la raison pour laquelle mes notes baissent. Tandis que ma moyenne est toujours stable comme avant. Et c'est moi qui ai la meilleure note dans la classe pour sa matière. (…) Je ne trouvais pas cela acceptable. Ça a duré jusqu'à l'année prochaine. Ça s'est passé en NS1. »

Ainsi, elle était en conflit avec l'enseignant pour un simple mal entendu. En outre, elle souligne que l'enseignant n'aime pas saluer. Il est possible que d'autres incidents aient précédés ou succédés à celui-ci. D'ailleurs, elle relate un autre en ces termes :

> Le premier jour de NS2, il avait le premier cours dans la classe. Comme tu le sais, le premier jour de classe personne n'est vraiment concentré. Les écoliers parlaient et j'ai répondu à une intervention. Les autres écoliers parlaient, il ne disait rien. À peine ai-je répondu, il m'attaqua. Il me dit que je n'allais pas l'empêcher de travailler à nouveau cette année. Je lui dis : « (...) C'est moi qui corrigeais les devoirs pour toi au tableau. Malgré cela je t'empêchais de travailler ? » Le cours à peine terminé (…), je suis allé en informer la direction (...) Au cas où j'aurais une altercation avec lui pendant l'année que l'on sache ce qui s'est passé (…)

Cet extrait confirme qu'UCC a eu d'autres incidents avec l'enseignant. Voici deux autres cas de violences verbales avec un enseignant dans l'école où elle se retrouve pendant l'enquête :

> (...) Je parlais. L'enseignant m'a dit : « Mademoiselle UCC, suivez. » Je me suis retournée. Mon cahier était devant moi. [J'ai pris] mon stylo pour écrire ce qui est au tableau. Il me dit de suivre. Je lui dis que je suis en train de suivre : « J'écris avant que tu n'effaces ce qui

> est au tableau. » « Dehors ! », me dit-il. À ce qu'il parait, il pensait que j'avais répondu : « Tu ne vois pas que je copie ? » (…)
>
> Ensuite, je m'en souviens, il y avait un cours dans la classe. Comme tu le sais. Pour l'adolescent, tout ce que tu dis. Il le retourne à un sujet sexuel. Il le retourne en un mot ou une blague. Tout le monde en fait des commentaires et on en ri. L'enseignant me regarde d'une certaine façon. Il dit que je suis toujours là pour empêcher ses cours, des choses comme ça. E : Le même enseignant ? UCC : Le même enseignant (...)

UCC est donc impliquée dans, au moins, quatre violences verbales avec des enseignants qui se plaignent qu'elle les dérange. Ainsi, ces incidents mettent en exergue sa rébellion. Elle en témoigne : « (…) Ma réponse est toujours à portée de ma bouche. C'est pourquoi (…), ma mère disait de moi, quand j'étais petite, que j'étais « ròklò » (Rebelle). ».

UCC souligne ici que sa mère répétait qu'elle était rebelle. Il est donc possible qu'elle ne l'ait jamais corrigée pour cela. Ainsi, elle l'encourage, implicitement, à manifester des violences verbales. Donc, UCC manifeste, à l'école, des violences découlant indirectement de ses interactions avec sa mère. Le tableau 3 synthétise l'analyse précédente.

Tableau 4 Liens entre la violence subie et celle qui est manifestée à l'école

Écoliers	Violence subie		Violence manifestée	
	Verbale	Physique	Verbale	Physique
GAL	oui	oui	oui	oui
CIC	oui	oui	oui	oui
KCC	non	oui	non	oui
LIC	oui	oui	oui	oui
BCN	oui	oui	oui	oui
SCN	oui	oui	oui	oui
UCC	non	non	oui	non
YL	oui	oui	non	oui

Le Tableau 3 révèle que cinq écoliers sur huit (GAL, CIC, BCN, SCN et LIC) manifestent, à l'école, les violences subies dans leurs familles. Celles des trois autres (KCC, UCC et YL) découlent indirectement de leurs interactions familiales.

5 Discussion

Les résultats de la recherche révèlent que la majorité des écoliers manifestent, dans leurs écoles, des formes de violences (physiques et verbales) à l'image de celles qu'ils subissent dans leurs familles. Ils les manifestent en interaction avec : leurs camarades, les enseignants et les personnels de la direction. La minorité restante manifeste des formes de violence qui découlent indirectement de leurs interactions avec leurs parents. Cependant, leurs interactions avec les acteurs scolaires stimulent les manifestations de violence des écoliers. Les projets de prévention doivent donc cibler simultanément les familles et les écoles en vue de diminuer l'ampleur des violences dirigées contre les écoliers. Ces résultats sont conformes avec la théorie de la prévention de la violence qui a été adoptée.

Des points de ressemblance rapprochent nos résultats avec ceux des recherches antérieures. Par exemple, nous constatons que les écoliers aux comportements violents à l'école subissent des

violences dans leurs familles. Coslin (2004) en a fait le même constat. Ensuite, selon nos résultats, les écoliers en question ont des relations tendues avec leurs parents. Bony (2016), Jimenez et al. (2007) ont fait des observations similaires dans leurs recherches. En outre, nous observons que l'interaction des écoliers avec leurs familles a des incidences sur leurs comportements. Plusieurs recherches (Guédeney et Dugravier, 2006 ; Coslin, 2004 ; Jimenez et al., 2007) ont abouti au même constat. Cependant, des points de divergence distinguent nos résultats de ceux de certains chercheurs. Par exemple, Jeune (2014) affirme qui il n'y a pas de violence entre les écoliers.

6 Conclusion

L'article avait pour objectif de présenter les principaux résultats, de nos recherches doctorales, relatifs aux liens entre les violences subies par les écoliers dans leurs familles et leurs manifestations à l'école. Il a tenté de répondre à la question principale suivante : Quels liens établir entre les violences subies dans leurs familles et les manifestations de comportements violents par les écoliers du secondaire de l'Arrondissement de Port-au-Prince ? Trois questions spécifiques ont servi à développer la principale. Ce sont : Quelles sont les expériences de violences vécues par les écoliers dans leurs familles ? Comment les écoliers manifestent-ils dans leurs écoles les violences subies dans leurs familles ? Quelles sont les influencent des acteurs de l'école sur la manifestation, à l'école, des violences subies par les écoliers dans leurs familles ?

En référence à la théorie écologique de la prévention de la violence (Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2002), nous avons mené une recherche qualitative (Aubin-Auger et al., 2008) (Dumez, 2011) (Fortin, 2010) en adoptant la posture interprétativiste (Savoie-Zajc, 2007) pour la collecte des données. L'analyse des données a été effectuée par le modèle de Gaudreau (2011). Les résultats obtenus permettent d'établir un lien entre la violence subie par les écoliers dans leurs familles et ses manifestations à l'école. Ils permettent de comprendre également que les écoliers manifestent les violences subies dans leurs familles en interaction avec les différents acteurs de leurs écoles et que ces derniers encouragent, par leurs réactions ou leurs réactions, les manifestations de la violence des écoliers.

Ces résultats ne sont pas généralisables à la population haïtienne. Car il s'agit d'une recherche qualitative. Son échantillon est donc très restreint. En outre, les écoliers ont été choisis en

collaboration avec les directions d'écoles qui, parfois, les ont sélectionnés en notre absence. Leur interférence est susceptible d'affecter les résultats.

D'autres recherches devraient être menées sur un plus grand échantillon d'écoliers, voire dans plus d'un département, en vue de généraliser ses résultats. Elles pourraient prendre la forme d'une recherche quantitative ou mixte avec un plus grand nombre d'écoles de l'Arrondissement de Port-au-Prince. Elles pourraient enfin, se réaliser dans plus qu'un Arrondissement sur une base comparative.

Remerciements

Je remercie tous ceux qui, ont contribué à la réussite de ce projet. Il s'agit d'abord, de mes directeurs de recherche, les docteurs Pierre Toussaint et Samuel Pierre. Ensuite, je remercie les écoles qui ont participé à l'enquête. Enfin, je remercie mes amie Sandra Jean Gilles et Eliphète Dort pour leurs conseils et suggestions.

Références

Agénor, R. (2012). Contribution du système éducatif au rapport de domination dans la société haïtienne. *Université de Montréal*, (138). https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/intervention_138_8._contribution_du_systeme_educatif.pdf

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M. et Imbert, P. (2008). Introduction à la recherche qualitative, *19*(84), 142.

Blumer, H. (1971). Social Problems as Collective Behavior. *Social Problems*, *18*(3), 298-306. https://doi.org/10.2307/799797

Bony, H. (2016). *Les enfants de la rue à Port-au-Prince: : Liens avec les membres de leurs familles* ([Thèse de doctorat]). Université Laval. https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/26620/1/31761.pdf

Bouchamma, Y., Daniel, I. et Moisset, J.-J. (2004). Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien: Ce qu'en pensent les directions d'écoles. *Éducation et francophonie*, *32*(1), 87-101. https://doi.org/10.7202/1079117ar

Coslin, P. G. (2004). Relation aux parents et violences scolaires. *Éducation et francophonie*, *32*(1), 126-137. https://doi.org/10.7202/1079119ar

Dahl, K., Larivière, N. et Corbière, M. (2014). L'etude de cas :Illustration d'une étude de cas multiples visant à mieux comprendre la participation au travail de personnes présentant un trouble de la personnalité limite. Dans *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (p. 74--96). Presses de l'Université du Québec.

Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'AEGIS*, (7), 47-58.

Fortin, M. F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives* (2nd Edition). Chenelière éducation.

Gallié, C. et Marcellus, M. (2013). *Le systeme de protection de l'enfant en Haiti* ([Recherche]). World Vision.

https://www.wvi.org/sites/default/files/Haiti%20Child%20Protection%20Report.FINAL_.French.secure.pdf

Gaudreau, L. (2011). *Guide pratique pour créer et évaluer une recherche scientifique en éducation*. Guérin éditeur.

Gué, J. E. (2020). *Effets de la prévention de la violence en milieu scolaire sur les cas d'agression entre des écoliers a Port-au-Prince de 2015 a 2019* ([Mémoire de maitrise]). Institut des sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti (ISTEAH). https://www.researchgate.net/publication/380486871_memoire_J-E_gue_mars_2020-Vf

Guédeney, A. et Dugravier, R. (2006). Les facteurs de risque familiaux et environnementaux des troubles du comportement chez le jeune enfant : une revue de la littérature scientifique anglo-saxonne. *La psychiatrie de l'enfant*, *49*(1), 227-278. https://doi.org/10.3917/psye.491.0227

Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) et ICF. (2018). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017)*.) Pétion-Ville, Haïti, et Rockville, Maryland, USA IHE et ICF

Jeune, M. (2014). *Politique publique en matière d'éducation en Haïti et phénomènes de violence en milieu scolaire* ([Thèse de doctorat]). Université Paris Est, France. https://theses.hal.science/tel-01167199v1/document

Jimenez, T. I., Lehalle, H. et Murgui, S. (2007). Le rôle de la communication familiale et de l'estime de soi dans la délinquance adolescente, *Tome 20*(2), 5-26.

OPC et la Coalition. (2014). *Rapport alternatif sur la convention relative aux droits de l'enfant.* (n° 1er et 2ème rapports périodiques.).

Organisation mondiale de la sante. (2022, 29 novembre). *Violence à l'encontre des enfants*. Organisation mondiale de la sante (OMS). https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-children

Organisation mondiale de la Sante (OMS) (dir.). (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*.

Ouellet, C. (2017). *Analyse_ Contenu_Survol_IST9600 : notes de cours 7* [[présentation power point]]. http://www.isteah.org.moodle/mod/folder/view.php?id=9323.

Pierre, D. (2015). *Apprendre et punir à l'ecole haitienne* (Editions Memoires).

Roblin, Y. (2017). *Les grands axes en matière d'éducation en Haiti : des stratégies pour la réduction de la pauvreté et pour la paix sociale*. Imprimerie Media-Texte.

Savoie-Zajc, L. (2007). *Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide?* Actes du colloque RECHERCHE QUALITATIVE : LES QUESTIONS DE L'HEURE (p. 99-111). http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html

ANNEXE A-LETTRE AU DIRECTEUR D'ÉCOLE

……...

……...

……..

Tabarre, le……

Objet : **Demande de participation de votre école à mon projet de recherche doctorale**

Monsieur le Directeur/Madame la directrice,

Je suis, Jean Elifaite Gué. Dans le cadre de mes études doctorales, je sollicite la participation de votre école dans mon projet de recherche.

En effet, je suis un étudiant au doctorat en sciences de l'éducation, à **l'Institut des sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti (ISTEAH)**. Dans le cadre de ma recherche, je travaille sur « la motivation des écoliers ; leurs relations avec leurs familles, leurs camarades et le personnel enseignant. » Mon directeur de recherche est le professeur Pierre Toussaint, professeur et Vice-président aux affaires académiques de l'ISTEAH.

Je serais honoré d'obtenir la participation de votre école, notamment celle des écoliers et d'un membre de la direction ou du corps professoral pour répondre à quelques questions en lien avec le sujet de ma recherche. Car à la suite d'un entretien avec un groupe de **8** écoliers de **NS1** à **NS4**, je souhaite retenir quatre écoliers pour une entrevue individuelle afin d'explorer davantage les propos obtenus lors de l'entretien. Après avoir interviewé les écoliers, je voudrais avoir un membre de la direction ou du personnel enseignant pour m'aider à compléter le profil des écoliers retenus. L'entrevue de groupe prendra 30 à 40 minutes

Espérant une suite favorable à ma requête, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur / Madame la Directrice, mes remerciements anticipés et mes salutations distinguées.

Jean Elifaite GUÉ

Doctorant en sciences de l'éducation ISTEAH

ANNEXE B-GUIDE D'ENTREVUE INDIVIDUEL AUPRES DES ÉCOLIERS

Avant l'entretien (cochez si ce qui est écrit a été lu et fait)

-Vous avez accueilli chaleureusement le (la) participant-e et vous avez fait les présentations ;

-Vous avez assuré le (la) participant-e qu'il (elle) peut parler librement. Car ses propos ne seront rapportés à personne ;

-Le (la) participant-e a donné son accord pour réaliser l'entretien ;

- Il (elle) a été informé-e que l'entretien sera enregistré ;

Commencez l'enregistrement

Pendant l'entretien (posez les questions au (à la) participant-e en prenant le temps d'apporter toutes les précisions nécessaires. L'ordre de présentation des questions n'est pas figé)

-Notez au fur et à mesure les réponses incomplètes, les précisions à demander, etc. ;

-Notez également les gestes, les postures du corps du (de la) participant-e- ;

-Le ton de la voix, l'expression du visage doivent être notés également ;

……

1. Avez-vous des frères et des sœurs ? Si oui, combien de chaque catégorie ?
2. Vivez-vous avec vos deux parents ou chez une tierce personne ?
3. Si vous vivez chez une tierce, quels sont ses liens avec vous ?
4. Vivez-vous avec l'un de vos parents ou les deux ?
5. Si c'est un seul. Lequel ?
6. Y-a-t-il au moins un enfant dans la maison qui n'est pas celui de vos deux parents ?
7. Si oui, est-il de votre père ou de votre mère ?
8. Y-a-t-il au moins un enfant de la famille qui n'appartient à aucun de vos deux parents ?
9. Si oui, quels sont ses liens avec vos parents ?
10. Y-a-t-il d'autres jeunes ou adultes à la maison (en plus de vos parents ou des frères et sœurs) ? Si oui, combien sont-ils ?
11. Quels liens ont-ils avec votre (vos) parents ?
12. Combien d'entre eux ont un emploi ou exercent une activité économique ?
13. Quelle est la profession de votre père ?
14. Quelle est la profession de votre de votre mère ?
15. Ou du chef de la famille ?
16. Quelle est le niveau d'études de votre père ?
17. Quelle est le niveau d'études de votre de votre mère ?
18. Ou du chef de la famille ?
19. Comment sont vos relations avec vos frères si vous en avez? (Harmonieuses, conflictuelles, violente)
20. Comment sont vos relations avec vos sœurs si vous en avez? (Harmonieuses, conflictuelles, violente)

21. Comment sont vos relations avec votre (vos) parent-s)? (Harmonieuses, conflictuelles, violentes);Expliquez!
22. Comment sont vos relations avec les autres adultes ou les jeunes de la maison ? (Harmonieuses, conflictuelles, violentes)
23. Arrivez-vous à exprimer vos points de vue avec vos parents et les autres adultes de la maison ?
24. Subissez-vous de la violence de la part de vos parents ou des autres adultes de la maison ?
25. Si oui, pourquoi ? Quels genres de violence ?
26. Au cours du premier entretien, vous m'aviez affirmé qu'il vous arrive d'employer les moyens forts à l'école pour vous faire comprendre. Voulez-vous me confirmer cela ?
27. Si j'ai bien compris, vous admettez ainsi qu'il vous arrive d'exercer de la violence à l'école ?
28. Quelles formes peuvent prendre ces violences (coups, injures, intimidation, racket, autres)? Expliquez!
29. Contre qui exercez-vous ces violences (les camarades, les enseignants, les membres de la direction, le mobilier de l'école, contre les écoliers d'autres écoles)?
30. Pourquoi exercez-vous ces violences ? Expliquez!

…….

Après l'entretien

- Indiquez que vous êtes arrivé à la fin de l'entretien.
- Demandez au (à la) participant-e s'il (si elle) n'a rien n'à ajouter.
- Remerciez-le (la) participant-e pour sa contribution.
- Arrêtez l'enregistrement.
- Répondre aux questions du (de la) participant-e.
- Demandez-lui comment il (elle) a vécu l'expérience de l'entrevue.
- Identifiez l'enregistrement en lui assignant un numéro, une date et le lieu de sa production.

ANNEXE-C-Guide d'entrevue individuelle auprès **du personnel enseignant**

Avant l'entretien (cochez si ce qui est écrit a été lu et fait)

-Vous avez accueilli chaleureusement le (la) participant-e et vous avez fait les présentations ;

-Vous avez présenté le formulaire de consentement au (à la) participant-e ;

-Le (la) participant-e a donné son accord oral ou écrit pour réaliser l'entretien ;

- Il (elle) a été informé que l'entretien sera enregistré (Commencez l'enregistrement**)**

Pendant l'entretien

-Posez les questions au (à la) participant-e en prenant le temps d'apporter toutes les précisions nécessaires. L'ordre de présentation des questions n'est pas figé ;

-Notez au fur et à mesure les réponses incomplètes, les précisions à demander, etc. ;

-Notez également les gestes, les postures du corps du (de la) participant-e ;

-Le ton de la voix, l'expression du visage doivent être notés également ;

……

1. Quelle perception avez-vous du comportement de vos élèves de façon générale ?
2. Comment sont vos élèves en classe?
3. Diriez-vous qu'ils aiment l'école ?
4. Si vous avez à dresser un profil de vos élèves, que diriez-vous?
5. Pouvez-vous me dire comment se comportent les élèves motivés à l'école?
6. Pouvez-vous me dire comment se comportent vos élèves qui ne sont pas motivés à l'école?
7. Pouvez-vous me dire comment se comportent ces écoliers (identifiés dans votre classe) ?
8. Diriez-vous qu'ils sont motivés ou démotivés à l'école ?
9. Que savez-vous de leurs familles ?
10. Que savez-vous de leur encadrement familial ?
11. Est-ce que vous intervenez sur des problèmes de violence en classe? Ou dans la cour de récréation?
12. Est-ce qu'ils sont souvent référés à la direction pour des problèmes de comportements?
13. Que peut faire l'école pour prévenir la violence?
14. Est-ce que l'école met de l'avant des mesures pour encadrer les élèves qui rencontrent des difficultés à l'école?
15. Que fait la direction pour contrer la violence à l'école?
16. Que faites-vous dans votre classe contre la violence scolaire?
17. Est-ce que le ministère de l'éducation devrait avoir une politique contre la violence à l'école? Expliquez!
18. Etc.

Après l'entretien

- Indiquez que vous êtes arrivé à la fin de l'entretien.
- Demandez au (à la) participant-e s'il (si elle) n'a rien n'à ajouter.

- Remerciez-le (la) participant-e pour sa contribution.
- Arrêtez l'enregistrement.
- Répondre aux questions du (de la) participant.
- Demandez-lui comment il (elle) a vécu l'expérience de l'entrevue.
- Identifiez l'enregistrement en lui assignant un numéro, une date et le lieu de sa production.

ANNEXE D-FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES ENTRETIENS INDIVIDUEL AUPRES DES ENSEIGNANTS

Présentation du chercheur

Bonjour,

Madame, Monsieur

Mon nom est Jean Elifaite GUÉ, étudiant au doctorat à l'Institut des sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti (ISTEAH). Dans le cadre de ma recherches doctorale, sous la direction du professeur Pierre Toussaint, je mène une recherche sur « la motivation des écoliers haïtiens ; leurs relations avec leurs familles, leurs camarades et le personnel enseignant ».

Nature de la recherche

Cette étude porte sur la recherche de liens entre la motivation et le comportement des écoliers, les types de famille auxquelles ils appartiennent et le niveau socioéconomique de celles-ci. L'étude se réalise dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Votre rôle dans la recherche

Vous êtes invité à participer à une entrevue qui sera enregistrée avec votre consentement et qui durera 30 à 40 minutes maximum.

Avantages, risques ou inconvénients liés à votre participation

Votre participation à cette recherche ne vous procure aucun avantage personnel. Il vous procure seulement la satisfaction de contribuer à une recherche qui permettra de comprendre les relations entre des élèves du secondaire et leurs camarades, leur intérêt pour l'école et leurs relations avec les membres du personnel. Cette participation ne vous expose à aucun danger. Nous vous rappelons que votre participation est volontaire et vous pouvez vous retirer à tout moment.
Confidentialité de la gestion des données

Selon les règles qui régissent la recherche à l'ISTEAH, nous respecterons à toutes les étapes la confidentialité des informations recueillies. Pour ce faire, nous allons :

- Omettre les noms des participants dans les écrits, dans la présentation des informations recueillies et des résultats de la recherche;

- attribuer un code à chacun des documents de la recherche et **garder en sécurité** toutes les données recueillies pendant trois ans;

- les données personnelles des participants ne pourront jamais être identifiées ;

- les données de la recherche, les enregistrements ainsi que tous les outils qui y sont utilisés seront conservés sur ordinateur, à l'aide d'un mot clé. Ils seront tous détruits en 2024, soit 3 ans après la fin de la recherche.

- l'anonymat des participants et de l'école est garanti dans toutes les publications futures de la thèse.

- Si des participants le souhaitent, ils recevront un résumé des résultats de cette recherche à l'adresse électronique qu'ils voudront bien proposer ;

Renseignements supplémentaires

Pour toutes les questions relatives à la recherche, veillez me contacter aux numéros (509) 3778-8702 / 3371-3257 ou à l'adresse e-mail suivante isteah.gjeanelifaite@gmail.com. Vous pouvez également contacter mon directeur de recherche, le professeur Pierre Toussaint à son adresse e-mail toussaint.pierre@uqam.ca.

Remerciements

Je vous remercie beaucoup pour votre participation.

Signature

Je soussigné-e……consent librement à participer à cette recherche intitulée : « Relation des élèves avec leurs camarades, le personnel de l'école et leur motivation à l'école : une étude de cas multiples ». J'ai pris connaissance du formulaire et compris le but, la nature, les avantages, les risques du projet de recherche. Je suis satisfait-e des explications qui m'ont été données par le chercheur en ce qui a trait à ma participation et j'accepte d'y participer.

---------- ----------

-Signature du participant Date de la signature